

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs

Octobre 2024

Table des matières

1. Gouvernance	4
2. Stratégie	5
3. Gestion des risques	6
4. Mesures et cibles	8

La lutte contre la crise climatique est à la fois un impératif moral et une nécessité économique. BMO Gestion mondiale d'actifs (ou nous)¹ croit que les investisseurs peuvent jouer un rôle essentiel dans le parcours vers la décarbonisation de l'économie mondiale.



Alors que notre entreprise évolue, nous croyons qu'une approche constante en matière d'investissement responsable et de climat, en particulier, est essentielle à la réalisation de nos priorités stratégiques.

Bill Bamber, chef de la direction, BMO Gestion mondiale d'actifs

Nous considérons les changements climatiques comme l'enjeu déterminant du présent siècle et appuyons pleinement les objectifs de l'Accord de Paris². Nous sommes également conscients que, conformément aux conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat³, il faut réduire de 50 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre l'objectif ultime de la carboneutralité d'ici 2050, de façon à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

En tant que partisan des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies⁴, nous reconnaissons qu'il est essentiel de s'attaquer aux changements climatiques non seulement pour respecter nos engagements à cet égard, mais aussi pour atteindre nos objectifs sociaux et économiques plus larges.

Nous entendons collaborer à la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone, en reconnaissant que les changements climatiques présentent à la fois des risques et des occasions qui peuvent avoir une incidence sur nos activités, et que la persistance des changements climatiques causera des dommages économiques qui compromettront notre capacité à produire des rendements financiers à long terme. Travailler à garantir la sécurité climatique pour l'avenir fait partie intégrante de la raison d'être de la BMO Groupe financier : avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires.

En décembre 2020, nous nous sommes assigné l'ambition d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou avant pour tous nos actifs sous gestion en tant que partisan fondateur de l'initiative Net Zero Asset Managers⁵. Puis, en mars 2021, BMO Groupe financier a annoncé son engagement envers l'alliance bancaire Net Zéro, qui comprend un engagement à réduire les émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050, et la création du nouvel Institut pour le climat de BMO⁶.

Ensemble, ces engagements généraux constituent la pierre angulaire de notre approche. Nos activités sont déjà carboneutres dans le cadre d'un engagement à plus grande échelle de BMO Groupe financier⁷.

Notre cadre de communication de l'information

BMO Groupe financier, qui comprend la Banque de Montréal et ses filiales, est carboneutre depuis 2010 et appuie le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) depuis janvier 2018. Les rapports de BMO Groupe financier, structurés conformément aux recommandations du GIFCC, couvrent toutes les entités commerciales, y compris BMO Gestion mondiale d'actifs.

L'engagement de BMO Groupe financier envers l'alliance bancaire carboneutre, le Partnership for Carbon Accounting Financials et les Principes pour une banque responsable ainsi que notre engagement à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers guident collectivement notre ambition climatique. La performance environnementale et sociale de BMO Groupe financier ainsi que les objectifs à cet égard sont décrits dans le Rapport de durabilité et Déclaration annuelle, de même que dans le Rapport climatique conforme aux recommandations du GIFCC. Pour connaître l'impact de BMO Groupe financier sur les changements climatiques, ses engagements et son rendement relatif aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), consultez le [site Web de BMO : Notre impact](#).

Dans ce cadre élargi, cet énoncé décrit l'approche de BMO Gestion mondiale d'actifs au chapitre de la lutte contre les changements climatiques à l'aide du cadre de communication de l'information du GIFCC, en mettant l'accent sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles. La lutte contre les changements climatiques est un thème clé de la stratégie d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs. Il met l'accent sur les politiques et les pratiques de BMO Gestion mondiale d'actifs et fait également référence à notre société mère (IBMO Groupe financier), s'il y a lieu.

¹ BMO Gestion mondiale d'actifs est la marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

² Nations Unies, 2015 : Accord de Paris

³ IPCC, 2018 : Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways (en anglais seulement)

⁴ <https://www.unpri.org/> (en anglais seulement)

⁵ <https://www.netzeroassetmanagers.org/> (en anglais seulement). BMO Gestion mondiale d'actifs et ses anciennes sociétés de gestion d'actifs affiliées en Europe, en Asie et aux États-Unis ont pris cet engagement en décembre 2020.

⁶ Institut pour le climat de BMO – Notre impact

⁷ BMO Groupe financier – Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2021

Gouvernance

Cette section explique la gouvernance au sein de BMO Groupe financier et de BMO Gestion mondiale d'actifs en ce qui a trait aux risques et aux occasions liés au climat.

Surveillance par le Conseil d'administration

La surveillance de la durabilité par le Conseil d'administration, notamment celle des changements climatiques, est intégrée dans la charte du Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration de BMO Groupe financier. En outre, le Comité d'évaluation des risques aide le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques. En 2020, le Comité d'évaluation des risques a ajouté au cadre d'appétit pour le risque un énoncé faisant référence aux changements climatiques. En 2018, BMO Groupe financier a élaboré une formation en ligne sur la communication de l'information et les risques liés aux changements climatiques et l'a offerte à l'ensemble des membres de son Conseil d'administration, actuels ou nouveaux. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les responsabilités et le travail du Conseil dans le Rapport climatique annuel et dans le Rapport de durabilité et Déclaration annuelle de BMO Groupe financier.

Surveillance de gestion

Au sein de BMO Gestion mondiale d'actifs, la surveillance de la stratégie d'investissement responsable de la société incombe au Comité de placement du groupe de travail sur l'Investissement responsable, présidé par le chef des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs. Le groupe de travail sur l'Investissement responsable approuve tous les énoncés de politique d'investissement responsable.

Notre équipe Investissement responsable se compose d'experts des changements climatiques et des enjeux liés au climat. Cette équipe fournit également des données, de la formation et des recherches aux gestionnaires et aux analystes de portefeuille à l'échelle de BMO Gestion mondiale d'actifs afin de soutenir l'analyse des sociétés, l'intégration et le développement de produits.

Stratégie

La raison d'être de BMO Groupe financier consiste à avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires. Nous croyons que la prospérité financière et la durabilité vont de pair, et nous cherchons à saisir les occasions de croissance, en trouvant l'équilibre entre les risques et les occasions afin de créer de la valeur qui profite au monde qui nous entoure.

En tant que partisan des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, nous utilisons depuis de nombreuses années une approche intégrée pour évaluer les risques liés à la durabilité. Notre approche a évolué à mesure que les marchés se sont développés, ce qui a donné lieu à un meilleur accès à l'information pour aider à déterminer, mesurer et gérer ces risques. Nous appliquons une approche individualisée – adaptée à la stratégie de placement et à la catégorie d'actif – qui intègre les facteurs ESG afin de nous assurer que notre analyse de ces facteurs est pertinente et utile dans le cadre de chaque processus d'investissement des équipes.

Nous offrons également des stratégies d'investissement responsable spécialisées, dans le cadre desquelles les considérations en matière de durabilité font officiellement partie du mandat de placement.

BMO Gestion mondiale d'actifs s'est engagé dans la lutte contre les changements climatiques en demandant aux gouvernements et aux organismes de réglementation de mettre en œuvre des politiques pour une transition méthodique à une économie à faibles émissions de carbone et aux entreprises, des stratégies pour intégrer le risque climatique dans leur planification des activités. Les entreprises qui sont proactives quant à cette transition, tout en offrant des solutions, devraient tirer profit des mesures qu'elles prennent en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

BMO Gestion mondiale d'actifs a pris un éventail de mesures pour gérer le risque climatique et offrir des solutions aux clients. En voici quelques exemples :

- L'intégration des risques ESG financièrement importants, y compris ceux que représentent les changements climatiques, aux processus d'analyse des placements pour les mandats pertinents.
- La prise en compte des répercussions négatives des facteurs ESG, y compris celles des changements climatiques, dans le cadre du processus d'analyse des placements pour les mandats qui tiennent compte de cette approche.
- L'offre de produits de placement qui permettent aux investisseurs d'affecter des capitaux à des solutions respectueuses de l'environnement ou d'éviter les placements à forte intensité de carbone.

- La mise en place d'une approche axée sur la mobilisation et l'exercice du droit de vote par procuration visant à encourager les sociétés émettrices à gérer les risques liés aux changements climatiques.
- Le soutien des énoncés de politique publique nationaux et internationaux sur les changements climatiques, comme la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques⁸ et la Déclaration des investisseurs internationaux sur la crise climatique adressée aux gouvernements⁹.

Nous chercherons à réaliser cette ambition en collaborant étroitement avec nos clients et avec les entreprises dans lesquelles nous investissons grâce à une mobilisation continue.

⁸ [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques \(riacanada.ca\)](https://riacanada.ca)

⁹ [2021-Global-Investor-Statement-to-Governments-on-the-Climate-Crisis.pdf \(theinvestoragenda.org\)](https://theinvestoragenda.org) (en anglais seulement)

Gestion des risques

Cette section décrit la façon dont BMO Gestion mondiale d'actifs applique sa stratégie de lutte contre les changements climatiques pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques grâce à l'intégration des facteurs ESG, à la mobilisation et au vote par procuration.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Notre stratégie de lutte contre les changements climatiques s'articule autour de cinq sous-thèmes clés qui orientent nos activités. Chaque thème tient compte à la fois des risques et des occasions :

1. Atteindre l'objectif de carboneutralité : Accélérer la décarbonisation de l'économie vers l'objectif de carboneutralité avant 2050.
2. Favoriser une transformation de l'énergie propre : Transformer l'offre, les systèmes et l'utilisation d'énergie pour alimenter un avenir durable.
3. Protéger la nature : Assurer la gérance responsable de la biodiversité, notre capital naturel, et des services écosystémiques essentiels.
4. Résilience aux changements climatiques : Renforcer les capacités pour s'adapter et prospérer dans les conditions climatiques actuelles et futures.
5. Faire progresser une économie circulaire : Favoriser l'innovation et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire au minimum le gaspillage et de progresser vers une économie circulaire.

Intégration des facteurs ESG

Les analystes de recherche et les gestionnaires de portefeuille suivent un processus de placement qui tient compte de l'incidence potentielle des risques ESG, y compris ceux liés aux changements climatiques, ainsi que d'autres facteurs qui déterminent les perspectives sur les titres de toute société dans laquelle nous pourrions investir. Ils ont accès à un éventail de données et de recherches ESG exclusives et de tiers – ainsi qu'au soutien à l'analyse de ces renseignements de notre équipe interne de spécialistes en placement responsable. Cette analyse détermine notre répartition de l'actif, notre sélection des titres, la construction de nos portefeuilles, la mobilisation de nos actionnaires et le vote par procuration.

En ce qui concerne les actions et les obligations cotées en bourse, notre équipe Investissement responsable fournit des données sur l'intensité des émissions de carbone pondérée par portefeuille par rapport aux titres comparables du secteur, et signale ceux qui sont nettement supérieurs à la moyenne sectorielle. Ces données, combinées à une analyse plus large des enjeux ESG importants, peuvent ensuite être utilisées par les gestionnaires de fonds pour déterminer les sociétés à potentiel de risque élevé aux fins d'analyse plus approfondie. Certaines équipes de placement cherchent également des occasions d'investir dans des entreprises qui peuvent contribuer à des solutions, soit dans le cadre de la transition à une énergie à faibles émissions de carbone, soit pour lutter contre les répercussions physiques des changements climatiques. Parmi les exemples de nos stratégies d'actions fondamentales, mentionnons les sociétés de solutions hydriques, les fournisseurs de véhicules électriques et les promoteurs de projets d'énergie renouvelable. Dans les titres à revenu fixe, nous avons des placements dans des obligations vertes.

Mobilisation et vote par procuration

À BMO Gestion mondiale d'actifs, nous nous engageons à utiliser notre influence en tant qu'actionnaires pour améliorer le rendement ESG des sociétés émettrices, en mettant l'accent sur nos deux thèmes clés, soit la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Notre programme de mobilisation pour les actifs sous forme d'actions et de titres à revenu fixe cotés détenus par BMO Gestion mondiale d'actifs dans le cadre de mandats de placement est mené à l'interne par notre équipe Investissement responsable et en collaboration avec un tiers fournisseur de services de représentation et d'exercice du droit au moyen du service de représentation **reo**^{MD}.

Nos attentes à l'égard des entreprises s'harmonisent avec celles des principales initiatives, en particulier l'initiative Climate Action 100+¹⁰. Nous nous attendons à ce que les entreprises des secteurs ayant une influence sur le climat se fixent des objectifs à long terme pour atteindre des réductions des émissions de gaz à effet de serre conformes à l'objectif de carboneutralité mondiale d'ici 2050. L'énoncé en soi d'une ambition à long terme ne suffit pas, nous recherchons également des stratégies solides pour la mettre en œuvre. En voici quelques exemples :

- Des cibles d'émissions à court et à moyen terme, qui comprennent les émissions des champs d'application 1 et 2, et du champ d'application 3 pour les secteurs où elles sont importantes.
- L'harmonisation des dépenses en immobilisations et des dépenses en recherche et développement avec une stratégie climatique globale.
- L'harmonisation des activités de lobbying, y compris celles des associations commerciales.
- La reconnaissance des répercussions sociales de la transition, s'il y a lieu, au moyen d'un cadre de transition équitable.
- Le lien entre la réalisation des objectifs climatiques et la rémunération des dirigeants.
- L'expertise du Conseil d'administration en matière d'occasions et de risques liés au climat et de surveillance de ceux-ci.
- La communication de l'information conformément aux recommandations du GIFCC.
- La prise en compte du risque climatique dans les comptes et les audits lorsque cela est important.

Outre ces attentes qui s'appliquent à toutes les entreprises, nous avons également des recommandations propres à certains secteurs d'activité clés, qui tiennent compte de leur situation particulière et de leur parcours de transition. Par exemple :

- **Services d'électricité** : Nous demandons aux sociétés de services d'électricité d'éliminer progressivement, d'ici 2030, la production d'électricité à partir du charbon dans les pays développés et d'ici 2050 dans les pays en développement, conformément aux recommandations de l'Alliance : *Énergiser au-delà du charbon*¹¹.
- **Industries pétrolière, gazière et minière** : Nous collaborons avec plusieurs secteurs, en particulier avec ceux qui font partie du secteur primaire, afin de clarifier le concept de « revenu vert », ce qui pourrait les aider à orienter leurs dépenses en immobilisations et leurs dépenses en recherche et développement.
- **Finance** : Le concept d'harmonisation avec l'Accord de Paris est particulièrement difficile dans le secteur de la finance, étant donné que les répercussions climatiques découlent presque entièrement des émissions financées; notre mobilisation nous a aidés à déterminer et à promouvoir les meilleures pratiques, y compris l'intégration systématique des risques climatiques dans les critères d'octroi de crédit et les efforts visant à mesurer les émissions financées à l'échelle des processus d'octroi de crédit et d'approbation.

Nous avons eu recours à des approches individualisées et collaboratives. Voici les principales collaborations :

- **Climate Action 100+** : BMO Gestion mondiale d'actifs participe activement à l'initiative Climate Action 100+ et s'associe à des sociétés prioritaires mondiales dans la lutte contre les changements climatiques en tant qu'investisseur principal et partenaire.
- **Engagement climatique Canada** : En 2021, nous sommes devenus un participant fondateur et un contributeur dans le cadre de l'initiative Engagement climatique Canada (ECC)¹², une initiative de mobilisation collaborative semblable à Climate Action 100+, qui met l'accent exclusivement sur les entreprises canadiennes afin de promouvoir une transition juste vers la carboneutralité. Nous siégeons au comité directeur d'ECC.

Dans le cadre de notre stratégie de mobilisation, nous repérons les entreprises potentiellement retardataires auprès desquelles accroître les efforts de mobilisation. En plus de collaborer avec d'autres investisseurs afin de mobiliser les sociétés à fortes émissions par l'intermédiaire des initiatives Climate Action 100+ et ECC, nous procédons à nos propres analyses des données des émissions des champs d'application 1 et 2 communiquées par les entreprises pour déterminer celles qui sont les moins performantes, selon qu'elles ont obtenu la note de 0 ou de 1 dans le cadre de la Transition Pathway Initiative¹³ et selon leur résistance à la mobilisation à l'égard des changements climatiques.

Les changements climatiques et les enjeux plus généraux liés aux enjeux ESG sont également pris en compte lorsque nous prenons des décisions concernant le vote par procuration¹⁴. Nous adoptons généralement une position favorable à l'égard des résolutions des actionnaires qui demandent une stratégie et une communication de l'information plus rigoureuse à l'égard des changements climatiques. De plus, nos lignes directrices en matière de gouvernance¹⁵ stipulent que, dans les cas où une entreprise exerçant ses activités dans un secteur produisant d'importantes émissions néglige de partager l'information sur les changements climatiques avec les investisseurs, il est possible que nous votions contre des propositions de la direction, notamment sur les rapports, les comptes et l'élection des administrateurs.

Nous avons soulevé des préoccupations à l'égard de sociétés qui exercent leurs activités dans six secteurs clés à forte incidence : pétrole et gaz, mines, matières premières, services d'électricité, transport et automobile, et institutions financières, pour lesquelles soit nous avons voté contre des résolutions de la direction, soit nous nous sommes abstenus, ou encore, nous avons voté en faveur de celles-ci, mais en ajoutant un commentaire clair indiquant que nous nous attendons à des améliorations. Les résultats de nos votes par procuration sont publiés en ligne et inclus dans notre rapport annuel.

Nous considérons la gestion des risques financiers liés à la biodiversité et à la nature comme un aspect important de la stratégie climatique d'une entreprise. Cela comprend de prendre les mesures nécessaires pour évaluer, mesurer et gérer les dépendances, les répercussions, les risques et les occasions liés à la nature. Nous évaluons ces risques au moyen d'une combinaison des éléments suivants : mobilisation, vote par procuration, collaboration sectorielle, leadership éclairé et promotion des politiques.

¹⁰ [Climate Action 100+](#) (en anglais seulement)

¹¹ [The end of coal is in sight - PPCA \(poweringpastcoal.org\)](#) (en anglais seulement)

¹² [Engagement climatique Canada](#)

¹³ [Transition Pathway Initiative](#) (en anglais seulement)

¹⁴ Toutes nos décisions de vote par procuration sont accessibles au public à l'adresse [bmogam.com/ca-fr/a-propos/investissement-responsable](https://www.bmogam.com/ca-fr/a-propos/investissement-responsable)

¹⁵ [Investissement responsable | BMO Gestion mondiale d'actifs \(bmogam.com\)](#)

Mesures et cibles

BMO Gestion mondiale d'actifs produit des analyses internes sur les émissions de carbone pour un certain nombre de ses fonds, tant en actions qu'en titres à revenu fixe. Jusqu'à présent, nous l'avons indiqué dans les rapports sur l'impact des gammes de fonds responsables et durables.

Nos émissions opérationnelles sont communiquées dans le cadre du rapport annuel de BMO Groupe financier et de la réponse au CDP¹⁶. BMO Groupe financier s'est fixé une cible de réduction des émissions opérationnelles de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030, par rapport à celles de 2019, au moyen d'approches scientifiques, en misant sur la carboneutralité de ses activités (depuis 2010) et en atteignant l'objectif d'obtenir 100 % de son électricité à l'échelle mondiale en investissant dans l'énergie renouvelable (depuis 2020).

Le total des émissions de gaz à effet de serre de BMO Groupe financier (y compris les émissions liées aux champs d'application 1 et 2 et celles des catégories 5 et 6 du champ d'application 3) est communiqué annuellement.

Notre principale cible prospective à BMO Gestion mondiale d'actifs correspond à notre ambition d'harmoniser nos placements sur la réduction des émissions nettes à zéro d'ici 2050.

Les progrès réalisés par rapport aux objectifs de BMO Gestion mondiale d'actifs en matière de lutte contre les changements climatiques sont présentés chaque année dans notre [Rapport annuel sur l'investissement responsable](#).

¹⁶ <https://www.cdp.net/fr>

Communiquez avec nous

 <https://bmogam.com/ca-fr/nous-joindre>

 Suivez-nous sur LinkedIn

Avis juridique

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction des objectifs de placement de l'investisseur. Il est préférable, en toutes circonstances, d'obtenir l'avis de professionnels.

Liens et contenu de tiers

Le présent document peut contenir des liens vers d'autres sites dont BMO Gestion mondiale d'actifs n'est pas le propriétaire ni l'exploitant. De plus, les liens vers les sites que BMO Gestion mondiale d'actifs possède ou exploite peuvent être publiés sur les sites Web de tiers sur lesquels nous publions des annonces, ou dans des cas que nous n'avons pas approuvés. Les liens vers d'autres sites Web ou les références à des produits, services ou publications autres que ceux de BMO Gestion mondiale d'actifs contenus dans ce document ne sous-entendent pas l'approbation de ces sites Web, produits, services ou publications par BMO Gestion mondiale d'actifs. Nous ne gérons pas les pratiques en matière de marketing numérique et de témoins des tiers, et nous n'en sommes pas responsables. Les sites Web fournis ont leurs propres politiques de confidentialité, notes juridiques et conditions d'utilisation que nous vous recommandons de lire attentivement.

Nous ne révisons pas et n'approuvons pas le contenu tiré du site Web d'un tiers ou les liens menant vers le site Web d'un tiers. L'utilisation de sites Web externes ou de contenu de tiers est à vos risques et périls. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité à leur égard.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. exercent leurs activités. Certains des produits et services offerts sous le nom BMO Gestion mondiale d'actifs sont conçus spécifiquement pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.



Gestion mondiale d'actifs